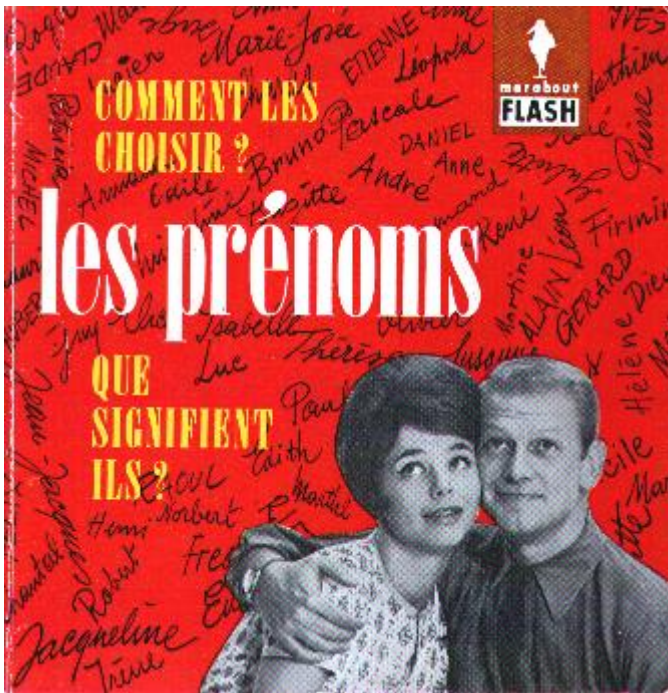


# Hymne aux prénoms français



*La polémique sur les prénoms ne date pas de l'échange, fort médiatisé, entre Éric Zemmour et une Franco-Sénégalaise venue se faire de la publicité. En janvier 2010, Philippe Landeux, pour Riposte Laïque, publiait cet article, qui n'a pas pris une ride, et que nous invitons les lecteurs à relire. Il avait ensuite répondu à Caroline Caplan, qui avait contesté ces arguments. Vous pourrez prendre connaissance de cette réponse sous ce texte.*

On entend souvent des phrases du genre : « En France, quand on s'appelle Mohamed et qu'on postule pour un emploi, on n'a aucune chance. » Autrement dit, les entreprises françaises, donc les Français, sont racistes. Mais pourquoi les intéressés et les chantres de l'antiracisme ne s'étonnent-ils jamais que des Français ou des personnes censées l'être portent des prénoms étrangers ? Pourquoi exige-t-on toujours des Français qu'ils soient ouverts à toutes les cultures du monde, sans jamais exiger des étrangers fixés en France et de leurs descendants qu'ils adoptent dans certains domaines les coutumes françaises ? Pourquoi les Français devraient-ils

toujours céder devant ceux qui, venus chez eux, ne veulent rien concéder ou si peu ?

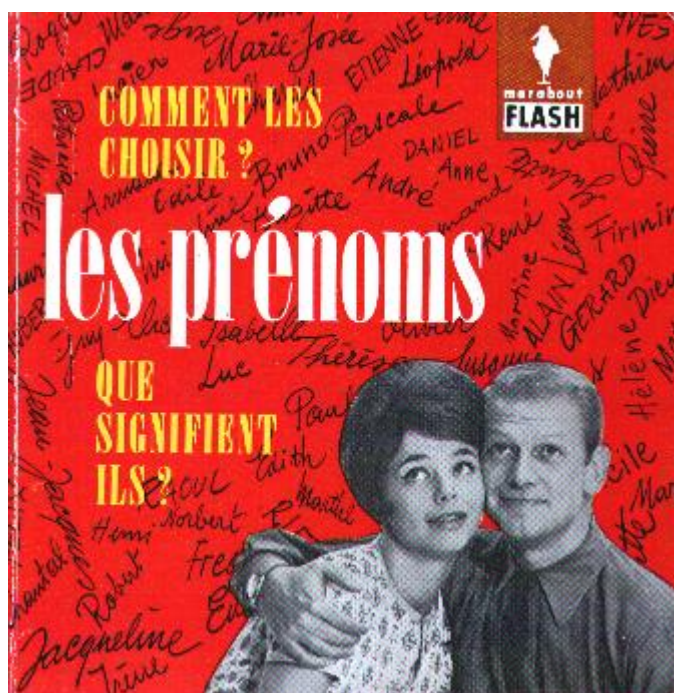
Quoi qu'il en soit, qu'on le veuille ou non, c'est un fait, il est des prénoms qui, en France, passent mal. Pourtant, aussi évidente que soit la solution à ce problème, nos législateurs préfèrent adopter des batteries de mauvaises mesures qui n'ont aucun effet, si ce n'est l'effet inverse, puisque toutes supposent les Français racistes ou idiots ou lâches, ce qui ne peut que les exaspérer. Les incantations des potes n'ayant rien donné, on est passé au CV anonyme, à la discrimination positive, à l'apologie de l'immigration et du métissage. Il est maintenant question d'accroître la présence de prénoms étrangers dans les manuels scolaires afin que les enfants finissent par ne plus voir aucune différence entre Maximilien et Mohamed, entre Juliette et Yasmina, entre la culture française et les autres.

Mais les choses sont ce qu'elles sont. Des traditions et coutumes qui, jusqu'à ce qu'il y ait des immigrés en France, n'existaient qu'à l'étranger et ne concernent bien souvent que les immigrés ou leurs descendants, ne peuvent être honnêtement considérées autrement que comme étrangères. Car nous parlons ici des prénoms, mais il en est de même pour les vêtements, la cuisine, les langues, les religions, etc. Qui osera prétendre, par exemple, qu'un couscous, une pizza, des nouilles chinoises, des hamburgers, etc., sont des plats de tradition française, sous prétexte que les Français en mangent ? Tout ce qui existe en France n'est pas forcément français.

Maintenant, en admettant que les Français ne distinguent plus les prénoms français des prénoms étrangers, en ira-t-il de même pour ceux qui portent ces derniers ? Évidemment non ! Ces prénoms étrangers, donnés par des parents irresponsables généralement d'origine étrangère, sont faits pour rappeler aux enfants leurs origines. Or, quand on sait que le nom est la première chose par laquelle une communauté (sociale, religieuse, ludique, etc.) reconnaît ses membres, que donner

un nom conforme à ses traditions est la première chose que fait une communauté qui veut intégrer un étranger, on comprend tout ce que symbolise un prénom, tant pour celui qui le donne que pour celui qui le porte et celui qui l'entend. Donner à un enfant un prénom étranger, un prénom évoquant une autre culture que celle du pays dans lequel il est destiné à vivre, c'est souvent faire de lui un schizophrène, c'est brouiller à jamais les repères dont il a tant besoin. Ses pieds sont dans un pays ; sa tête est dans un autre. Comment se tenir droit dans ces conditions ? Certains arrivent tant bien que mal à surmonter ce handicap, mais ils n'en sont pas moins perçus comme des étrangers par les Français, du moins ces derniers ne voient-ils pas en eux des Français à part entière.

Force est d'ailleurs de constater que, dans les questions touchant aux étrangers, ils raisonnent rarement comme eux. Ils mettent alors en avant leur ouverture d'esprit, insinuant que les autres sont moins ouverts qu'eux, pour ne pas dire plus, alors qu'il s'agit pour eux de ménager leur ego et de justifier, sans l'évoquer, leur propre conservatisme, un conservatisme qui est une trahison (réelle ou perçue comme telle) envers la France.



Un mot sur le rejet que suscitent chez les Français les prénoms étrangers. Il est évidemment commode de mettre cette attitude sur le compte du racisme. Mais, si l'on considère ce qui est écrit plus haut, il apparaît que ce rejet n'est qu'une réaction au rejet réel ou supposé de la France par les personnes affublées d'un prénom étranger. Elles n'ont pas choisi leur prénom, la faute en revient à leurs parents (dont il n'est pas même utile d'évoquer l'état d'esprit), mais chacun sait ou devine inconsciemment l'influence inévitable qu'il a eue sur leur mentalité.

Il résulte de tout ceci qu'il n'y a qu'une seule mesure à prendre d'urgence, c'est de réactualiser la tradition érigée en loi en 1965 et 1972 qui, jusqu'à l'instruction de 1981 convertie en loi en 1993, obligeait les parents à choisir le prénom de leur enfant dans le calendrier français. (En 1981, les préfets reçurent l'instruction de ne pas interdire aux parents de donner à leurs enfants des prénoms autres que français.) Du moins la loi devrait-elle interdire de leur donner des prénoms autres que français ou francisés.

Cette mesure est simple, empreinte de bon sens, facile à mettre en œuvre, elle ne coûte rien et elle épargnerait bien des souffrances, bien des drames, bien des gesticulations stériles, bien des discours ahurissants. Comment diantre se fait-il que ce soit depuis que la France connaît une vague d'immigration sans précédent, extra-européenne, donc au moment où cette loi serait le plus utile, que personne ne la rappelle ? Du reste, d'autres mesures du même ordre devraient également être envisagées, comme faciliter les changements de nom, mais adopter celle-ci serait déjà un grand pas en avant vers la résolution des problèmes d'intégration et de discrimination insolubles dans les conditions actuelles.

On comprend qu'il soit difficile pour les intéressés d'accepter cette mesure complémentaire, bien qu'il ne s'agirait pas d'une obligation mais d'une invitation. Il est naturel que les individus soient attachés à leur prénom

originel. C'est précisément pourquoi la loi, pour éviter ce dilemme, doit obliger les parents vivant en France à donner d'emblée des prénoms français à leurs enfants (ce qu'ont fait spontanément les immigrés d'origine européenne et asiatique). Ceux qui argumentent aujourd'hui pour justifier leur attachement à un prénom étranger, malgré tous les désagréments qu'il leur suscite, auraient sans doute plus d'arguments encore en faveur d'un prénom français qu'ils porteraient depuis leur naissance puisque, quoi qu'on en dise, il est infiniment plus logique de porter un prénom français en France que tout autre.

Fidèles à leur réputation, les antiracistes patentés crieront au racisme devant l'« audace » de ce discours et l'inattendu de ces mesures. Qu'ils crient ! Pareils à des malades qui refusent les piqûres et conspuent les médecins qui ne peuvent dès lors soulager leurs maux, ils sont les principaux artisans de l'exaspération des Français et de la discrimination dont leurs clients sont victimes, puisqu'au lieu de les encourager à s'assimiler, à prendre fait et cause pour leur nouvelle patrie, ne leur en déplaît, ils les encouragent, par action ou omission, à perpétuer leurs différences, à se gargariser de leurs origines et à s'afficher comme étrangers.

Leur échec est notoire mais, forts de leur bonne conscience, ils ne se sentent jamais responsables de rien et rejettent toujours leurs erreurs sur les autres. Ils s'abreuvent d'illusions et d'absurdités, à l'exemple d'Hamel Hamza, conseiller municipal UMP à La Courneuve qui déclare : « Oui, on peut réussir en s'appelant Barack, Mamadou ou Mohamed » (Marianne, n° 603, p. 44). Comme si la victoire du métis Barack Obama à l'élection présidentielle américaine allait changer quelque chose en France pour les immigrés et leurs descendants, arc-boutés sur leurs traditions d'origine, et pour le Français vis-à-vis d'eux, comme si la réussite exceptionnelle de quelques-uns, malgré le même handicap, justifiait que tout le monde reste handicapé. Un tel discours,

de tels sous-entendus sont insupportables quand on songe à la gravité de leurs conséquences ! Il est temps que le politiquement correct cède le pas au courage et à la vérité, et que les Français, quelles que soient leurs origines, ne soient plus dupes des prétendus amis des immigrés qui, avec leurs bonnes intentions et leurs mauvaises idées, font autant le malheur des individus que celui des nations.

Reste à savoir si de telles mesures sont envisageables et applicables. Il n'y a aucune raison objective pour que la France ne puisse pas les adopter si elle le veut. Elles sont à la fois dans son intérêt et dans celui des immigrés et de leurs descendants. La seule difficulté pourrait résider – et réside jusqu'à présent – dans la crainte des législateurs d'être taxés de racisme, de fascisme par les gauchistes qui ne risquent rien et les intéressés qui ne comprennent pas qu'ils ont tout à y gagner (et éventuellement par des gouvernements ou des peuples étrangers qui n'ont pas leur mot en dire en la matière).

Ainsi, au lieu de braver la démagogie des premiers et de passer outre la susceptibilité mal placée des seconds, ils semblent préférer offenser les Français silencieux qui n'en pensent pas moins. Mais baisser son pantalon n'a jamais suscité le respect de personne. En l'occurrence, une telle attitude, pour ne pas dire un tel crime eu égard aux enjeux, une telle lâcheté devant des écervelés et des enfants perdus, un tel mépris pour les Français, ne seraient pas faits pour sortir la France de la situation dramatique (sur le plan moral) et explosive (sur le plan social) dans laquelle elle se trouve. Enfin, si l'on renonce à ces mesures directes, il faut aussi renoncer à lutter contre la discrimination et ne plus s'en plaindre ni la déplorer, car aucune mesure timorée n'en viendra à bout, si ce n'est en rêve.

**Philippe Landeux**

RÉPONSE À CAROLINE CAPLAN

Une lectrice de Riposte Laïque réagit à cet article, ce qui m'amena à lui faire la réponse suivante :

## **RÉPONSE À CLAUDINE MENANT**

J'ai découvert par hasard votre courrier dans lequel vous [réagissez contre mon article](#) sur la nécessité de donner aux enfants nés en France des prénoms français ou francisés, qu'ils soient d'ailleurs nés de parents français ou étrangers. Conscient de l'inutilité de vous répondre, je n'ai pas résisté au plaisir de le faire.

Il semblerait que le bon sens de cette pratique et son intérêt pour les immigrés vous échappent. Mieux ! elle est, selon vous, l'expression d'une pensée colonialiste – « *vos propos me semblent se rapprocher de théories évolutionnistes qui remontent au temps de la colonisation lorsque l'homme blanc se considérait supérieur* » –, nazie – « l'erreur allemande n'a-t-elle pas été suffisante ? » –, raciste – « je refuse de considérer d'autres être humains inférieurs » –, ils vous font mal, ils sont une honte pour la France, ils détruisent « l'unité nationale ». Vous, qui prétendez m'asséner des évidences, ne faites que débiter un condensé de tous les poncifs de la bien-pensance, de la naïveté, de l'universalisme benêt, bref, de la démagogie, le tout appuyé sur des contradictions flagrantes, des affirmations fausses, des déformations scandaleuses et des imputations calomnieuses. Vous substituez l'insulte, en finesse, la sensiblerie bon marché, l'individualisme aveugle et le dogmatisme à la raison, au pragmatisme, au réalisme, à l'intérêt national et même à l'intérêt des immigrés.

Vous avouez avoir lu mon article lorsqu'un de vos amis maghrébins a adopté un prénom français, corrigeant ainsi de lui-même, dans son intérêt, le mauvais choix que la loi n'aurait pas dû permettre à ses parents. Mais vous, Caroline,

vous qui n'êtes en rien concernée par sa décision, qui ne vivez pas sa vie à sa place, qui ne risquez pas de subir de désagréments en raison de votre prénom, vous ne l'approuvez pas ! De quel droit ? Il confirme, par son acte, tout ce que je dis, mais vous soutenez encore le contraire. Au nom de quoi ?

Je vous rappellerai que prôner que les parents donnent à leurs enfants des prénoms français a deux buts : 1) préserver l'identité nationale, puisque l'identité d'une nation et de toute communauté de vie commence avec des individus dont le nom les identifie à elle, 2) assurer l'assimilation des immigrés et leur acceptation par les Français. Autrement dit, il s'agit de faire de la nation et de ses membres, quelle que soit leur origine, une famille unie par une identité d'abord, par des valeurs ensuite (sans l'identité, les valeurs ne sont pas un ciment suffisant), ce qui est le contraire du communautarisme (source de guerre civile), bien que celui-ci applique la même recette à son niveau. Il faut être particulièrement de mauvaise foi pour prétendre que ce discours, qui vise à intégrer réellement les immigrés, est dirigé contre eux, que son auteur est raciste et ennemi de l'unité nationale. C'est celui d'un homme et d'un pays qui se respectent. Inversement, le vôtre, qui a pour lui l'apparence des bons sentiments et des bonnes intentions, ne tend qu'à abandonner les immigrés à eux-mêmes, à les laisser se fourvoyer dans leurs erreurs, à s'auto-stigmatiser, à les couper de la communauté nationale, ou plutôt à les maintenir en dehors d'elle, à les pousser au communautarisme, bref, à diviser la nation. C'est celui qui est en vigueur depuis trente ans ; c'est celui des apatrides, des individualistes, des défaitistes, des capitalistes, des européistes, des mondialistes, des pseudo-démocrates, des pseudo-antiracistes (vrais racistes) et des inconscients. De Munich à Montoire !

Cela étant, je vais reprendre chacun de vos propos, car on peut faire dire n'importe quoi à quelqu'un que l'on ne cite



pas avec exactitude.

Mes arguments présument « *un certain déterminisme par le nom, comme si porter un nom de famille déterminait les agissements individuels* ». Je ne présume pas, j'affirme ! Il est évident qu'un nom, ou un prénom tiré d'une tradition, fait entrer dans une communauté ou donne l'illusion que l'intéressé appartient à cette communauté. Ce n'est pas pour rien que certains immigrés continuent à donner à leurs enfants des prénoms conformes à la tradition de leur pays d'origine (esprit communautaire) et que ces prénoms ajoutés à leur physique exotique font qu'ils n'apparaissent pas, de prime abord, comme des Français. Dans vos propos, vous oubliez toujours qu'un prénom est un signe d'appartenance qui non seulement marque celui qui le porte, mais encore indique aux autres cette appartenance. Vous ne voyez toujours les problèmes que d'un côté, celui de l'individu, jamais de celui de ceux qui l'entourent et qui sont tout autant concernés. Vous pouvez nier que les prénoms étrangers donnés à des enfants issus de l'immigration insufflent à beaucoup d'entre eux un esprit communautaire qui les porte à certains actes (l'esprit commande aux actes, non ?), mais comment pourrez-vous nier, quand les intéressés le reconnaissent eux-mêmes et s'en plaignent, que ces prénoms fassent également réagir les Français qui ne voient pas dans ceux qui les portent leurs compatriotes ?

« *Donner un prénom étranger serait un moyen de perpétuer la différence.* » Lorsque les immigrés donnent à leurs enfants des prénoms « du pays » qu'ils ont quitté, faisant comme s'ils y étaient toujours, qu'est-ce d'autre ? Ce réflexe est naturel, cette démarche est peut-être inconsciente, mais cela a bel et bien pour résultat de perpétuer une différence supplémentaire par rapport aux autochtones. Si les immigrés ne le faisaient pas, s'ils donnaient à leurs enfants des prénoms français ou francisés, les Français auraient tous des prénoms français, nombre de prénoms n'existeraient pas en France et la

différence – et les difficultés qui vont avec – n'aurait pas été introduite. Vous pouvez chanter les louanges de la différence au mépris des réalités, vivre dans l'abstraction, mais les faits sont là.

Vous n'êtes pourtant pas loin de le reconnaître, puisque vous dites : « *Bien sûr, on peut considérer que le prénom est une marque d'identité culturelle lorsque des parents issus de l'immigration nomment leur enfant.* » Mais vous le niez malgré tout sous prétexte qu'« *aujourd'hui les petits Théo, Enzo, Alex sont français et pourtant leur prénom ne figure pas plus dans le calendrier que Mohammed ou Melika.* » Ce n'est parce que des Français donnent à leurs enfants des prénoms étrangers (occidentaux) que leur démarche est la même que celle d'immigrés donnant à leurs des prénoms tirés de la tradition de leur pays d'origine. Pour ma part, je ne fais pas de discrimination, je condamne les deux car, bien qu'elles n'aient ni les mêmes mobiles ni les mêmes effets, elles ont en commun de saper la culture et l'identité françaises. Force est d'admettre que l'anglomanie, l'italomanie, l'arabomanie, etc. ne contribuent pas à la francophilie, mais procèdent davantage d'une francophobie !

« *Ce qui me dérange également c'est que vous considériez comme impossible la réussite personnelle et professionnelle lorsque l'on s'appelle « Barack, Mamadou ou Mohammed. Non, les cas de réussite ne sont pas exceptionnels.* » Je rappelle que je citais Hamel Hamza, conseiller municipal UMP à La Courneuve qui déclarait : « *Oui, on peut réussir en s'appelant Barack, Mamadou ou Mohamed* » et que j'avais fait le commentaire suivant : « *Comme si la victoire du métis Barack Obama à l'élection présidentielle américaine allait changer quelque chose en France pour les immigrés et leurs descendants, arc-boutés sur leurs traditions d'origine, et pour les Français vis-à-vis d'eux, comme si la réussite exceptionnelle de quelques-uns, malgré le même handicap, justifiait que tout le monde reste handicapé.* » On voit que je n'ai pas dit qu'il

était impossible de réussir dans ces conditions, mais que cela était plus difficile, si difficile qu'il est criminel de perpétuer ces conditions et de faire ainsi le malheur du plus grand nombre, sous prétexte que certains gagnent à la loterie. Encore une fois, qui s'abreuve d'illusions et agite devant les immigrés le miroir aux alouettes ? Qui tient compte de la réalité des choses et fait œuvre utile pour les immigrés ?

« *Vos propos me semblent se rapprocher de théories évolutionnistes qui remontent au temps de la colonisation lorsque l'homme blanc se considérait supérieur.* » Les colonialistes voulaient exporter leur culture chez les autres ; moi, je défends celle de mon pays, dans mon pays, contre ceux qui, venus d'ailleurs, agissent comme s'ils étaient en pays conquis. Vous voyez la nuance ? Vous voyez qui pense le plus en colon ? Par ailleurs, je n'ai jamais parlé de supériorité d'une culture sur une autre. Je ne défends pas la culture de mon pays parce qu'elle est supérieure, mais simplement parce que c'est la mienne, ou la sienne. J'applaudis avec autant de chaleur tous les peuples qui, chez eux, défendent leur culture, qui préservent ainsi la richesse de l'humanité.

« *L'islam n'est en rien une invasion.* » Pourquoi cette sortie ? Je n'ai parlé ni d'islam ni d'invasion. Du reste, peut-être ne connaissez vous pas la définition du mot « invasion » : action d'envahir un pays avec des forces armées ; arrivée massive d'animaux nuisibles ; irruption de personnes ou de choses qui arrivent quelque part en grand nombre ; diffusion soudaine et massive d'objets, d'idées, de comportements, etc. (Le Petit Larousse) Les immigrés qui déferlent au rythme de 300 000 à 400 000 par an et ont un taux de fécondité bien supérieur à celui des Français, que sont-ils, d'après le dictionnaire, sinon des envahisseurs ? Et l'islam entré en France avec les immigrés, dont la présence s'affiche de plus en plus depuis dix ans (un hasard ?), dont les revendications se multiplient, qu'est-ce donc, sinon une invasion ? Vous

affirmez avec aplomb une contre-vérité notoire pour placer le débat sur le terrain religieux. Vous noyez le poisson ! Pour preuve, vous embrayez sur l'Église et la laïcité, dont je n'ai pas davantage parlé. *« S'il y a un désintéressement des Français, un abandon des croyances religieuses, je pense qu'il vaudrait mieux s'intéresser aux problèmes internes à l'Église. »* Quel rapport avec le sujet ?

*« Je souhaite souligner le fait que la séparation de l'Église et de l'État a déjà fêté son centenaire, il serait peut-être temps alors d'évoluer et de faire valoir cette séparation également dans les discours. »* Il est tout de même curieux que vous exigiez une séparation alors que c'est vous qui, à dessein, faites la confusion. Je me demande par ailleurs si votre discours s'applique aussi à l'islam, religion globalisante ? Si maintenant vous soutenez que les prénoms français sont des prénoms chrétiens et que, pour cette raison, les musulmans doivent avoir le droit en France de porter des prénoms musulmans, je vous dirai tout d'abord que, sauf exception, les prénoms, même associés à des religions, portés par des croyants ne doivent rien aux religions. Chez les musulmans, beaucoup sont de simples traductions en arabe de mots ou de concepts. Ils auraient leur équivalent en français. En France, beaucoup ont des origines antiques. Ainsi, par exemple, Philippe vient de « philos hippos », ami des chevaux. Que des chrétiens se soient appelés Philippe ne signifient donc pas que ce prénom soit chrétien en lui-même. Je vous dirai ensuite que, quand cela serait, il serait encore judicieux de la part des musulmans d'adopter des prénoms français. En quoi cela vous dérangerait-il, puisqu'à vos yeux, un prénom ne signifie rien ? En quoi cela nuirait-il à la croyance religieuse si elle n'est pas superficielle ?

*« Ne pensez-vous pas dangereux non plus de considérer des personnes comme des êtres malveillants ? Je n'aime pas cette façon de diaboliser les autres, sans même les connaître. »* À quel lecteur de mon article espérez-vous faire croire que je

peins les personnes ne portant pas un prénom français comme des êtres malveillants, que je les diabolise ? Il semblerait plutôt que ce soit vous qui essayiez de me diaboliser.

« *La ségrégation est bien réelle et effectivement injustifiée au regard des efforts que nombre d'entre eux font chaque jour pour s'intégrer dans une société dans laquelle les Français ne s'identifient même plus, « blasés » des querelles politisées incessantes, grâce à des politiciens ne cherchant jamais à construire sinon à détruire les discours des autres (politiciens).* » La ségrégation que vous constatez est le résultat, non de mon discours, mais de la politique menée depuis 30 ans que vous soutenez implicitement. Mais elle est nécessairement « injustifiée », selon vous, autrement dit inexplicable, car admettre le contraire supposerait d'ouvrir les yeux sur l'ineptie de la politique en vigueur et prendre enfin à bras-le-corps le problème de l'immigration et tous ceux qui touchent aux immigrés comme à l'identité nationale. Vous parlez ensuite des efforts que font nombre d'immigrés pour s'intégrer. Il serait temps de comprendre que « s'intégrer » ne veut rien dire, que cela n'a aucune portée pratique. Si, par cela, vous entendez qu'ils travaillent, qu'ils sont paisibles, d'accord, pour certains, mais cela ne fait pas d'eux des Français à part entière aux yeux des Français. N'importe qui peut venir travailler en France ! Tout le monde aspire à la paix ! Être français, c'est autre chose. C'est s'identifier au peuple français, c'est lier à jamais son destin à celui de la France, c'est adopter les us et coutumes et les valeurs qui caractérisent les Français et font que l'on passe soi-même pour un Français, où que l'on soit. Il s'entend que je parle d'être français de cœur et d'esprit, et pas seulement sur le papier (sachant comment ils peuvent être obtenus aujourd'hui). Vous ne faites pas cette distinction. C'est pour cela que les problèmes rencontrés par les immigrés et la polémique présente vous échappent et que, malgré tous les échecs suscités par vos belles idées, vous continuez à tenir le discours que même les immigrés intelligents ne

peuvent plus entendre sans bondir.

« *Une société dans laquelle les Français ne s'identifient même plus* » : à votre image ?

« *Pour moi, changer son prénom est un signe de rupture non pas avec la culture mais avec le lien de parenté si essentiel à la vie, à la stabilité personnelle de l'individu.* » Bien qu'insuffisant, c'est là le seul argument recevable de prime abord. Aussi insensible que je puisse paraître à vos yeux, je me suis posé la question. Remarquez qu'obliger les parents à donner à leurs enfants un prénom français éviterait à ces derniers ce dilemme. Aujourd'hui, la loi ne contraint pas les parents mais la vie se charge de convaincre les enfants du bien-fondé d'un changement. Malheureusement, de tels changements interviennent après bien des souffrances et sont trop marginaux pour briser l'image négative des immigrés et mettre un terme au rejet dont ils sont l'objet. Voilà pourquoi l'impulsion doit être donnée par la loi et non laissée aux initiatives personnelles.

Remarquez ensuite qu'il est osé de contester cette mesure au nom de la stabilité personnelle quand, précisément, il est question d'individus à cheval entre deux cultures, déstabilisés par le fait de traîner, pour des raisons artificielles, une identité qui ne correspond pas à celle du pays dans lequel ils vivent. Loin de les déstabiliser, adopter un prénom français leur permettrait de trouver une cohérence, de savoir où est leur place et d'être reconnus, de ne plus être en butte à la question légitime : es-tu français ?

Enfin, pour en venir aux liens avec les parents, il en existe un naturel, insécable, celui du sang. On peut changer de nom ou de prénom ; on ne change pas de parents. Dans la même veine, vous dites : « ce dont on hérite à la naissance est l'amour de nos parents, et chaque jour de notre vie doit viser à ne jamais briser ce lien. » Là encore, je ne vois pas bien en quoi des parents aimeraient moins leur enfant s'ils l'appelaient Michel plutôt que Mohamed ou si, de lui-même,

parce que son prénom s'avère lourd à porter, il en changeait ? À la vérité, je trouve qu'ils feraient davantage preuve d'amour et de responsabilité s'ils ne le stigmatisaient pas au berceau comme un étranger.

« *Si les migrants sont, comme vous dites, prédestinés à ne pas réussir, cela changerait-il quelque chose de changer de prénom ?* » Il est assez amusant que vous me fassiez dire ce que vous auriez rêvé de lire sous ma plume pour pouvoir me discréditer. Mais la vérité et les contradictions ne vous embarrassent pas. Si je pensais que les immigrés sont prédestinés à ne pas réussir, si je les considérais, selon vous, comme des être inférieurs, prônerais-je une mesure qui, selon moi, mettrait toutes les chances de leur côté d'être assimilés, acceptés et, partant, de réussir comme tout le monde ?

« *Et aujourd'hui, dans une société qui se mondialise, Mohammed en Algérie hier, Mathieu en France demain et John au Canada après-demain ? Est-ce que ceci a du sens ?* » Demandez donc à votre ami et écoutez-le, au lieu d'essayer de le convaincre.

« *Je comprends le désir de ces migrants en quête de (re)connaissance qui acquièrent de nouveaux prénoms adaptés à la société dans laquelle ils veulent construire leur vie, mais on ne le souhaite pas toujours.* » Je comprends, moi aussi, que l'on puisse être attaché à son prénom malgré tous les désagréments qu'il procure. Mais on ne peut pas tout le temps mettre l'intérêt individuel (mal compris, qui plus est) au-dessus de l'intérêt national, considérer exclusivement les raisons personnelles et compter pour rien la paix sociale. Car c'est de cela qu'il s'agit. Un pays a le droit de fixer des conditions, que ce soit pour accepter des étrangers ou leur accorder la nationalité. Ces conditions peuvent varier d'un pays à un autre selon sa culture, son histoire, ses intérêts mais, une fois fixées, un pays n'a pas à y renoncer ou à les violer pour faire plaisir à tel ou tel. Le problème, aujourd'hui, est que tout est ambigu, faute d'exigence, notamment en matière de naturalisation. Être français sur le

papier ne signifie rien. En fait, il faudrait revoir la notion de nationalité et ses conditions d'acquisition pour qu'enfin il soit sûr qu'un Français sur le papier soit un Français de cœur et d'esprit, c'est-à-dire quelqu'un de viscéralement attaché à la France, qui la sert, qui est prêt à la défendre, qui ne crache pas sur elle pour un oui ou pour un non (comme vous le faites). Sans cette assurance, qui passe en premier lieu par des prénoms français, la défiance sera toujours de mise entre Français et, à plus forte raison, vis-à-vis des immigrés et de leurs enfants. Mais, inversement, le jour où il n'y aura plus de doute sur les sentiments de toute personne naturalisée, le jour où les personnes n'ayant pas un prénom français ne pourront pas être françaises, le jour où les Français n'auront plus l'impression que certains essaient de leur faire prendre des vessies pour des lanternes, le jour où l'on appellera enfin un chat un chat, où chacun fera des choix et les assumera, alors n'y aura plus de discrimination. Tel est le but. Ceux qui trouveront déshonorant ou désagréable d'adopter un prénom français ne seront pas français, voilà tout. Ils seront officiellement considérés comme beaucoup de Français les considèrent aujourd'hui officieusement. Ils ne nuiront plus à ceux qui aiment la France et veulent réellement être intégrés. D'ailleurs, la loi n'obligera pas ceux qui portent des prénoms étrangers à en changer, elle n'obligera à cette démarche que ceux qui veulent être français. Du reste, en obligeant les parents à donner à leurs enfants des prénoms français, le changement de prénom ne concernera que des immigrés de première génération, auxquels personne ne reprochera d'avoir et de vouloir conserver une identité étrangère et dont la volonté, s'ils changent de prénom, avec tous ce que cela suppose, sera saluée par tous.

*« Je ne sais pas si vous aimeriez troquer votre prénom contre Felipe ou Farid selon les lieux dans lesquels vous pourriez être amené à vivre... »* La question à deux sous ! Je remarque tout d'abord que, maintenant, vous associez les prénoms à des lieux, à des pays, comme s'ils étaient révélateurs de



l'identité locale. On est en progrès. Ensuite, vous essayez de me la faire à l'estomac en m'impliquant. C'est la tactique classique de ceux qui, ne maniant pas la raison, croient en imposer en faisant vibrer la corde sensible. Enfin, vous me placez dans une situation hypothétique qui ne permet pas de savoir comment je réagirais ou qui, du moins, n'oblige personne à croire que mon attitude serait celle que j'expose. Quoi qu'il en soit, je vous rappelle que la mesure que je préconise concerne les parents vis-à-vis de leurs enfants nés en France et les personnes portant un prénom étranger qui veulent être françaises. Ne sont donc pas concernés les immigrés qui ne prétendent pas à la nationalité française. Or, pour ma part, je suis trop français pour vouloir être autre chose, même si j'émigrerais, ce qui n'est ni dans mes intentions ni dans mon tempérament. Cela dit, étant un homme de principes, je pense pouvoir affirmer que, si j'étais amené à quitter définitivement la France, à m'installer dans un pays étranger pour y prendre racine, je m'appliquerais ce que je pense être bon pour les autres et donc pour moi-même : j'adapterais mon prénom, si possible, ou en adopterais un couleur locale. (J'ai d'ailleurs vécu trois ans en Espagne quand j'étais petit et je n'ai jamais trouvé anormal que les Espagnols m'appellent « Felipe ».)

Comprenez donc que recevoir un prénom étranger de la part d'étrangers au milieu desquels on vit est un honneur que ces derniers vous font, un hommage de leur part, que cela signifie qu'on est des leurs. Vous voyez en cela une humiliation. Changez de lunettes ! Inversement, quand un étranger adopte de lui-même un prénom conforme à la culture et à la langue du pays dans lequel il a débarqué, cela signifie aux autochtones qu'il les respecte, qu'il veut être des leurs, qu'il est dans les meilleures dispositions envers eux. C'est la meilleure façon d'être accepté. Et la satisfaction que l'on en retire vaut plus que toutes vos tergiversations.

*« On peut aimer la France, être francophile, francophone mais ne pas s'appeler Marie. »* C'est vrai. Mais aimer la France,

être francophile et francophone ne veut pas dire être français. Vous avez vraiment un problème avec la notion d'identité !

« *Ces propos tenus sur les populations étrangères me font mal, et me rendent honteuse de mon pays.* » Remettez-vous, arrêtez votre char, il n'y a que vous qui voyiez dans mes propos des insultes envers les immigrés et un scandale pour la France. Vous feriez mieux d'ôter la poutre que vous avez dans l'œil plutôt que de chercher une paille dans le mien !

« *Je me sens coupable des discriminations qui se font chaque jour.* » Vous avez raison de vous sentir coupable, vous l'êtes, et tous les bobo-gauchos avec vous. Je me tue à vous expliquer comment faire pour qu'il n'y ait plus de discriminations alors que vous et vos pareils espérez simplement qu'elles disparaissent par l'opération du Saint-Esprit ce qui, bien sûr, ne fonctionne pas. Pire ! c'est vous qui les entretenez et vous prétendez que c'est nous qui les créons.

« *Ces propos me font honte, honte d'un pays qui devrait être celui des droits de l'homme, pour lesquels se sont battus nos ancêtres.* » Justement, si nos ancêtres avaient vu ce que l'idéologie antipatriotique et anti-française que vous véhiculez allait faire à ce pays, ils auraient baissé les armes. S'il n'y avait eu que des Français comme vous, rêvant sur leur nuage, il y a longtemps que la France aurait disparu. (Et puis, épargnez-moi le couplet sur les droits de l'homme. Vous faites allusion à une Déclaration dont vous trahissez l'esprit. Les révolutionnaires ne concevaient pas l'homme comme un être immatériel, mais ancré dans une société. Ils n'ont pas proclamé les « droits de l'homme » mais les « droits de l'homme et du citoyen ».)

« *Prôner de fausses valeurs qui ne font que détruire l'unité nationale.* » Donc, si on vous suit, une des conditions de l'unité nationale, en France, est que les Français portent des prénoms étrangers ! Si vos valeurs sont aussi de cet acabit,

comme je le crains, je me flatte de ne pas les partager.

Désolé si j'ai été brutal mais, en politique, au regard des enjeux, il n'y a pas de sympathie qui tienne.

**Philippe Landeux**